

# Quoi de neuf sur le Front du Dopage ?

*L'été « pas » Meurtrier !*

La sécurité routière a publié les chiffres des tués sur les routes de France en Juillet et Août, ils sont heureusement en baisse, mais sur le front du dopage qu'en est-il ? L'été s'annonçait très chaud, avec la coupe du monde de Football au Brésil, le tour de France Cyclisme, les championnats d'Europe d'Athlétisme, de natation, les jeux mondiaux équestre, la Vuelta, la reprise de la ligue 1 et 2 de Football, du Top 14 et pro D2 en rugby, le Four Nations, le championnat du Monde de Baskets, de Volley-Ball, le championnat de France Masculin et féminin de Handball et j'en passe....

Bref cela allait saigner ! on allait chasser du dopé !

Et alors ? rien ! Ou alors presque rien.

Pourtant au mois de mai, après les révélations dans la presse de l'utilisation du Gaz xénon ( cf : KSI N° ) , notamment par les Russes, afin de stimuler la fabrication endogène d'epo, l'Agence Mondiale Antidopage, décide, chose rare en cours d'année de bannir l'utilisation de ce gaz. Même si cette agence n'a pas précisé, quels test pourrait détecter cet usage....

Le programme de localisation ADAMS, a tourné à fond, les profilages (sanguins, corticoïdes) se sont accumulés. Tout était prêt pour avoir un été propre, sans affaire tonitruante !

Promesse tenue, enfin une !

Il a eu quand même quelques broutilles à se mettre sous la dent.

Un marathonien Français non retenu pour la sélection du championnat d'Europe d'Athlétisme suspendu pour défaut de localisation ! Il est Kenyan d'origine....

Un lanceur de marteau Français suspendu deux ans qui charge son entraîneur "incitation à l'usage de dopants" et "administration à un sportif de produits dopants ....

Quelques cyclistes étrangers de troisième zone à l'EPO.....

Mais pas un footballeur, pas un basketteur, pas un rugbyman !

Rien de très excitant !

Et pourtant les contrôles, notamment en rugby, pleuvent !

Un peu trop selon quelques joueurs, qui ratent leur avion après le match pour un contrôle qui dure ...

Selon l'afld, c'est une chose normale, en année pré-coupe du monde( en automne 2015, en Angleterre).

Et ce n'est pas un dossier du journal Midi Olympique, spécialisé dans le rugby qui va adoucir les velléités des contrôleurs.

En première page, il est titré : « La métamorphose : En vingt ans le poids moyen d'un joueur élite est passé de 87 kg à 97 kg ».

C'est cette même métamorphose qui a été relevé par un ancien international tricolore et qui lui a valu un passage au tribunal. Laurent Bénézech avait dit «avoir vu lentement se généraliser l'épidémie (de dopage)». Il a été attaqué par le syndicat des joueurs professionnels, PROVALE, pour «propos jugés diffamatoires».

Dans le dossier du Midol, très complet, nous apprenons non seulement, que les joueurs du top 14 sont tous des adeptes de la musculation, on s'en serait douté, mais qu'ils étaient tous "protéinomanes" et grands consommateurs de compléments alimentaires.

Tout cela sous le contrôle des staffs médicaux, qui veillent à ce qu'il n'y est aucun produit dopant dans les produits consommés. Certaines fabricants Français garantissent leurs produits (En 2012 une nouvelle norme afnor, NF V 94-001, a été promulguée) et les font labéliser par un organisme indépendant\*.

Lors du XIVème colloque national de lutte et de prévention du dopage au CNOSF, en mars 2014, le Docteur Christian BAGATE, Chargé de mission en charge de la lutte contre le dopage auprès du président de la fédération française de Rugby, a déclaré : « En France, le rugby est un sport qui connaît très peu de dopage organisé. Un seul club s'est dopé de manière institutionnelle ; ce club est devenu champion d'Europe et se trouve toujours dans le Top 14. Nous ne pouvons pas déceler les nouveaux produits dopants. Néanmoins, je suis convaincu que des rugbymen se dopent, car je vois des morphologies changer de façon radicale. »

Ceci dit le rugby, d'il y a vingt ans, ne ressemble plus au rugby d'aujourd'hui (mais qui de la poule ou de l'œuf ????)

Et le nombre de sanctions pour contrôles positifs chez les pro est toujours aussi faible comparé à l'athlétisme ou au cyclisme.

Pour info, Laurent Bénézech, vient d'être relaxé en première instance.

Cependant, une réflexion s'impose, pour faire du muscle, il faut le faire travailler et avoir une alimentation protéinée adaptée.

Mais en combien de temps prends-t-on, 10 kg de muscle ?

En trois mois, en six mois, en un an ?

Certains peuvent prendre jusqu'à 20kg !

Dans de nombreuses salles de musculation, on connaît des moyens d'accélérer le processus.

Et c'est là que la question devient problématique .

Les personnes (Selon le ministère des Sport, en Février 2013, il y aurait 4,2 millions de pratiquants au titre de la musculation), qui s'adonnent, uniquement à la musculation, dans des salles de sport, ne sont pas considérées comme des sportifs, selon l'article L. 230-3 du code du sport. Est sportif « *toute personne qui participe ou se prépare - soit à une manifestation sportive organisée par une fédération agréée ou autorisée par une fédération délégataire*

- *soit à une manifestation sportive internationale* ».

Donc pour ces personnes pas de contrôles anti-dopage, car pas de sanctions sportives possibles. « Ils peuvent donc détenir librement des produits dopants si ceux-ci ne constituent pas pour autant des substances vénéneuses ou des produits stupéfiants »\*.

De même, la loi sur le trafic de produits dopants, qui pourrait concerner quelques gérants de salle de musculation, ne s'applique qu'au « sportifs » selon le code du Sport, si vous fournissez, à un client, non sportif, vous ne risquez pas grand chose ....

Cette faille législative a bien été pointé du doigt par le rapport de la commission d'enquête sénatoriale rendu public en juillet 2013\*.

Ce qui a amené la proposition suivante :

« Pénaliser la détention de produits à l'encontre des personnes pratiquant un sport dans le cadre d'un établissement d'APS ».

Bonne nouvelle, Madame Valérie Fourneyron, ancienne ministre de Sports, vient de se voir confier l'un des postes clés de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Elle a été désignée, présidente pour deux ans du Comité santé, médical et recherche.

A part cela, pas grand chose !

Ah si ! le record du monde du marathon (42,195 km) vient d'être battu par un Kenyan à la vitesse de 20,6 km/h en 2h02'57 .....

Christian PEYRIC copyright®

CEC MK du Sport SFMKS

DU Dopage